



La Défense, le 15 décembre 2015

POURQUOI LA CGT ET FO NE SIÉGERONT PAS A LA CAP DES 15 ET 16 DECEMBRE 2015

De tout temps, et encore plus depuis le décret créant le nouvel espace statutaire (NES) en 2009, les SACDD sont systématiquement malmenés et pas reconnus par notre administration. Le NES va à l'encontre des intérêts du corps des SACDD.

À cela s'est ajouté la PFR, régime indemnitaire injuste et clientéliste, remplacé demain par le RIFSEEP, qui accentuera encore les inégalités de traitement.

Toutes ces réformes sont passées malgré l'opposition de la CGT et de FO et grâce à la signature des différents protocoles par les autres organisations syndicales dont l'UNSA et la CFDT.

Aujourd'hui, plus que jamais les SACDD ont besoin de porter leurs revendications dans l'unité syndicale. Cela concerne entre autres, les taux de promotion, la reconnaissance et la revalorisation du corps, revendications que vous êtes nombreux à avoir soutenu en signant notre pétition (toujours d'actualité).

Une fois encore l'UNSA et la CFDT ont choisi leur camp et ont délibérément cassé cette unité syndicale au mépris de tous les signataires de cette pétition et de l'ensemble du corps.

À la pré-cap des 25 et 26 novembre 2015, les élus des SACDD dans leur ensemble ont refusé de siéger car la baisse du taux de promotion bloque le déroulement de carrière des SACDD. De plus, l'administration, non contente de cela, nous a spolié 7 postes au concours professionnel de SACDD classe supérieure (cf lettre ouverte à la DRH).

La réponse, plus que méprisante, vide de contenu et sans aucune ouverture de Mme AVEZARD, DRH de nos ministères, nous conduit à la **poursuite de notre action dans l'intérêt de tous les SACDD.**

Rappel des revendications portées par FO et la CGT :

- *l'augmentation du nombre de promotions dans le corps des SACDD ;*
- *un véritable déroulement de carrière afin de permettre à chaque agent d'accéder au 3ème niveau de grade ;*
- *une reconnaissance et une revalorisation du corps des SACDD au sein du MEDDE et du MLETR.*

L'UNSA et la CFDT n'ont certainement pas les mêmes revendications et les mêmes intérêts pour l'avenir du corps des SACDD. Aujourd'hui leurs élus ont choisi de se rendre à la CAP pour examiner uniquement les promotions à classe exceptionnelle, méprisant les classes supérieures, afin de ne satisfaire que quelques intérêts particuliers. Rappelons que les promotions concernées sont celles de 2016 !!!

La CGT et FO représentent, ensemble, la majorité des SACDD. Si la CAP devait se tenir malgré l'absence de cette majorité, les décisions entérinées seraient-elles légitimes et responsables ? En outre, ce serait faire fi de la représentativité des SACDD donnée par le scrutin du 4 décembre 2014 !!!

En toute conscience et en toute responsabilité, pour la défense de l'intérêt collectif de tous les agents, FO et la CGT ont décidé de ne pas siéger à cette CAP. Nous attendons que notre administration reconnaisse la valeur et le professionnalisme des SACDD et qu'elle nous apporte des réponses concrètes et fermes à nos demandes.

Il faut que cette administration cesse de malmenager les SACDD et que ce corps se fasse respecter.

Nous serons toujours présents à vos côtés et pour vous défendre !!!

Pour soutenir et amplifier notre mouvement, signez et faites signer la pétition : http://www.petitions24.net/pour_une_revalorisation_de_la_carriere_des_sacdd_-_medde_mletr